

COSTA RICA, EL SALVADOR, MEXIQUE, PANAMA : QUATRE ILLUSTRATIONS DES DÉFIS ACTUELS DE L'AMÉRIQUE LATINE

Compte rendu du déplacement du groupe interparlementaire d'amitié France - Mexique et pays d'Amérique centrale au Panama, au Costa Rica, au Salvador et au Mexique

9 au 18 avril 2016

Du 9 au 18 avril 2016, une délégation du groupe interparlementaire d'amitié France-Mexique et pays d'Amérique centrale, composée de M. Gérard Cornu, Président du groupe, M. Daniel Laurent, Président délégué pour le Mexique, M. Gérard Miquel, Président délégué pour l'Amérique centrale, Mme Sylvie Goy-Chavent, Vice-présidente, accompagnée de Mme Joëlle Garriaud-Maylam, sénatrice représentant les Français établis hors de France, s'est rendue au Panama, Costa Rica, Salvador et au Mexique.

I. L'extension du canal de Panama : un levier de croissance stratégique au cœur de puissants enjeux

A – Un canal emblématique, symbole des relations franco-panaméennes historiques

Bien qu'achevée sous la direction des États-Unis, la construction du Canal de Panama, initiée en 1880 par Ferdinand de Lesseps, a indiscutablement marqué d'une empreinte française l'histoire de ce pays.

Depuis son inauguration le 15 août 1914, le Canal a révolutionné le commerce maritime mondial en facilitant le passage de plus d'un million de navires entre les Océans Atlantique et Pacifique. Les emplois et revenus résultant de sa gestion ont bouleversé l'économie du Panama, qui n'en assure pleinement l'administration, en application des Traités Torrijos-Carter de 1977, que depuis le 31 décembre 1999. Ce succès ne doit toutefois pas occulter une triste réalité : le chantier de construction du Canal, affecté par des crues meurtrières et de multiples épidémies, emporta la vie de plusieurs milliers de travailleurs français auxquels les sénateurs ont tenu à rendre hommage.



Dépôt d'une gerbe par la délégation sénatoriale au cimetière français

B – L'élargissement du Canal, une réponse aux problématiques contemporaines

Plus de cent ans après son ouverture, le Canal doit faire face à l'évolution exponentielle du commerce maritime et à l'augmentation significative de la taille et du tonnage des navires. La vitesse du transit s'en trouve aujourd'hui affectée, neuf heures étant devenues nécessaires pour traverser ses 80 kms.

Afin de répondre à ces enjeux, des travaux d'élargissement, approuvés par référendum, ont été lancés en 2007. En phase d'être achevés, leur objectif est de doubler la capacité de la voie interocéanique.

En réponse aux critiques concernant le risque de déforestation des abords du Canal, le Panama estime que le projet contribuera à amoindrir les effets du changement climatique en réduisant les émanations globales de CO₂ actuellement produites par le passage des navires de trop gros tonnage sur des routes maritimes plus longues. L'inauguration, en 2014, d'un musée de la biodiversité à Panama City illustre d'ailleurs le souhait du pays de prouver son attachement à la cause environnementale.

II. Le Costa Rica : un pôle de stabilité en Amérique centrale

A – Des richesses naturelles exploitées et préservées

Accueillant 6 % de la biodiversité planétaire, le Costa Rica, qui a classé 25 % de son territoire en zone protégée, fait figure de pionnier du développement durable.

Soutien stratégique de la France lors des négociations de la COP21, le pays s'est même donné un objectif des plus ambitieux : neutraliser ses émissions de carbone à horizon 2021.



Audience avec M. Luis Guillermo Solís, Président de la République du Costa Rica

Le Costa Rica a su tirer profit de ses richesses naturelles en axant son développement sur le tourisme durable. 329 000 touristes avaient été accueillis par le pays en 1988 ; ils furent plus de 2,6 millions en 2015, au sein d'un nombre croissant de structures hôtelières éco-responsables. Plus récemment, le « tourisme médical » s'est considérablement renforcé : 48 000 personnes sont entrées au Costa Rica en 2012 pour bénéficier de la qualité de l'offre de soins.

Aussi, le tourisme génère-t-il désormais pour le pays plus de revenus (7 % du PIB) que les exportations conjointes des cultures traditionnelles de bananes, ananas et café. Ce mouvement devrait être renforcé par l'ouverture d'une liaison aérienne directe entre Paris et San José, annoncée lors de la visite de la délégation, alors même que le nombre de touristes français a déjà bondi de 10 % l'an dernier.

Démocratie stable ayant renoncé à ses forces armées, le Costa Rica, pourvu d'un système juridique inspiré du modèle français, jouit d'une réputation de destination sûre.

Les réformes politiques menées depuis une trentaine d'années l'ont doté d'un système de protection sociale et d'éducation de haut niveau, dans lequel l'enseignement du français, obligatoire dans le secondaire, joue un rôle très important. En 2014, le Costa Rica a obtenu le statut de pays observateur au sein de l'Organisation internationale de la francophonie.

B – Des réformes parfois difficiles à mener pour moderniser le pays

Lancé en avril 2015, le processus d'adhésion du Costa Rica à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a conduit l'organisation à insister sur la nécessité de nouvelles réformes, notamment en matière de transparence fiscale, pour instaurer une croissance plus forte et plus inclusive. Le pays s'est engagé à suivre cette voie mais se trouve confronté aux lourdeurs de sa procédure législative, même si des décisions récentes tentent de limiter les manœuvres d'obstruction (diminution des temps de parole et des cas de renvoi en commission).

La modernisation du traitement des déchets et l'amélioration des infrastructures de transport (routes, aéroports, voies ferrées, train urbain) constituent également de réels enjeux pour réduire la pollution et respecter les engagements pris par l'État en matière environnementale.

Ces secteurs sont naturellement susceptibles d'offrir des perspectives intéressantes pour les entreprises françaises, relativement peu nombreuses dans le pays. La délégation a pourtant pu faire le constat de plusieurs exemples d'implantations réussies : *Newrest*, spécialiste des services de restauration pour les transports aériens, ou encore l'usine de fabrication de verres optiques Essilor.

III. Le Salvador : une démocratie en marche

A – Des progrès démocratiques réels

Depuis son accession à l'indépendance en 1821, l'histoire du Salvador a été marquée par une succession d'insurrections et de dictatures militaires. La guerre civile, en déchirant le pays de 1980 à 1992, a entraîné la mort de plus de 75 000 personnes et l'exil d'un million de Salvadoriens.

Depuis la signature des accords de paix, le Salvador a connu une transition politique exemplaire qui l'a conduit à construire puis consolider son système démocratique.

La Garde nationale a été abolie tandis que le Front Farabundo Martí pour la libération nationale (FMLN), mouvement de gauche issu de l'ex-guérilla marxiste, est devenu un parti politique légal. Les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire sont désormais contrôlés et leur indépendance est assurée par la Constitution.

Des élections sont régulièrement organisées et le pays a même connu une alternance politique en 2009 lorsque Mauricio Funes, candidat du FMLN, a été élu Président de la République.

Des efforts importants sont menés en matière de transparence et de lutte contre la corruption : la loi accorde aujourd'hui un droit d'accès aux informations publiques et plusieurs responsables politiques de haut niveau ont été récemment entendus pour des soupçons d'enrichissement sans cause, sous l'impulsion du nouveau Procureur général de la République.

Diverses mesures ont en outre permis d'améliorer la place des femmes. En 2011, la loi « pour une vie libre de violence pour les femmes » a criminalisé les violences physiques, psychologiques, matrimoniales et sexuelles. La constitution d'un « groupe parlementaire de femmes » et l'élection de Lorena Peña Mendoza à la Présidence de l'Assemblée législative tendent aussi à démontrer leur intégration progressive dans la vie politique.

B – Des difficultés économiques et sociales persistantes

Plus petit État d'Amérique centrale, le Salvador doit faire face à une situation économique particulièrement tendue. Les États-Unis étant son principal partenaire commercial (45 % des exportations), les répercussions de la crise de 2008 ont été considérables pour le pays, déjà frappé en 2001 par la chute des cours du café, autour duquel l'économie se focalisait.

Actuellement, le déficit fiscal du Salvador atteint 3,5 % du PIB. Sa dette publique frôle 61 %. Bien qu'elles se soient accrues pour atteindre 17 % du PIB, les « *remesas* » - transferts de fonds émanant des trois millions de Salvadoriens qui vivent à l'étranger - ne permettent pas de soutenir réellement la croissance. De l'ordre de 2,5 %, cette dernière demeure inférieure à l'accroissement de la population.

La fracture sociale, largement perceptible, divise la population. Une petite classe sociale très aisée, favorisée par l'absence d'imposition foncière, se distingue d'une majorité écrasante de Salvadoriens peinant à acquérir les biens de première nécessité soumis à l'impôt sur la valeur ajoutée.

La criminalité freine en outre le développement du pays. Le Salvador détient le record du taux d'homicides, hors pays en guerre, le plus élevé au monde (104/100 000 habitants en 2015). Les assassinats, en hausse de 125,7 % en 2015, sont principalement la résultante des affrontements entre « *maras* ». Ces bandes rivales ultraviolentes profitent des carences de l'État et de la faiblesse de l'instruction pour opérer des recrutements massifs au sein d'une jeunesse manquant d'opportunités.



Entrevue avec Mme Lorena Peña Mendoza, Présidente de l'Assemblée législative d'El Salvador

Cette situation, aggravée par de récents problèmes sanitaires (Chikungunya, Zika), exigerait des décisions politiques fortes dans des domaines majeurs (réforme des retraites, revalorisation du salaire minimum, amélioration du système de santé et d'éducation, évolution de la législation relative à l'avortement - interdit quelles que soient les circonstances et passible de lourdes peines de prison - etc.).

Mais les deux grands partis (FMLN et ARENA) s'affrontent sur des visions très différentes du pays et les limitations budgétaires rendent l'action politique très difficile.

C – Un soutien confiant de la France

Le rôle de la France dans le processus ayant conduit à la paix en 1992 lui vaut une sympathie réelle au Salvador. De même, le déploiement de contingents salvadoriens au sein de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (Minusma) et de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (Finul) a été salué par les sénateurs français.

Alors que le Salvador traverse une période difficile, la venue d'une délégation parlementaire – la première depuis de nombreuses années – a permis de souligner que la France garde toute confiance dans l'avenir du pays.

Le fonds de reconversion de la dette salvadorienne (22 M€ sur 20 ans), décidé en 2002, soutient déjà la construction de plusieurs infrastructures de base, notamment dans le cadre du projet « *techo y agua* » de récupération des eaux pluviales pour les familles n'ayant pas accès à l'eau potable.

La construction d'une usine d'énergie solaire, par l'entreprise française Neoen, devrait prochainement permettre de remplacer l'importation coûteuse d'hydrocarbures.

S'il est ratifié, un accord bilatéral pourrait également autoriser le financement par la France, à des conditions de prêt avantageuses, de la rénovation de la station de distribution d'eau de San Salvador.

En outre, à l'heure où des mesures d'exception ont été votées par l'Assemblée législative pour lutter contre la criminalité, la France, soucieuse du respect des droits et libertés, pourrait opportunément proposer au Salvador des actions de formation et de coopération policière.

IV. Le Mexique : une solidarité retrouvée avec la France

Au lendemain des attentats de novembre 2015 à Paris, le Sénat mexicain a proclamé que 2016 serait « l'année de la solidarité avec la France ». Cette décision, saluée par la délégation sénatoriale française, est une nouvelle illustration des liens étroits d'amitié entre le Mexique et la France, constamment défendus par la diplomatie parlementaire, même en des temps passés plus difficiles.



Audience avec M. Roberto Gil Zuarth, Président du Sénat mexicain

Le dynamisme des relations entre les deux pays est aujourd'hui certain. Ce renouveau opportun, concrétisé par la signature de 112 accords et lettres d'intention au cours des deux dernières années, s'exprime dans tous les domaines, qu'ils soient économiques, universitaires, culturels ou encore touristiques. Nul doute que les échanges bilatéraux s'accroîtront encore dans les années à venir.

Conclusion

Le Mexique et les pays de l'Amérique centrale poursuivent, à des rythmes divers, leur avancée vers un développement plus inclusif.

Témoignage de confiance, la venue d'une délégation du groupe d'amitié a permis de resserrer les liens avec chacun de ces pays et leur parlement. Elle ouvre également de nouvelles perspectives de coopération.

Composition de la délégation

			
M. Gérard CORNU Président du groupe d'amitié Sénateur d'Eure-et-Loir (Les Républicains)	M. Gérard MIQUEL Président délégué (Amérique centrale) Sénateur du Lot (Socialiste et républicain)	M. Daniel LAURENT Président délégué (Mexique) Sénateur de la Charente-Maritime (Les Républicains)	Mme Sylvie GOY-CHAVENT Vice-présidente du groupe Sénateur de l'Ain (UDI-UC)
Composition du groupe d'amitié : http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_643.html			